Pratiques
Linguistique, littérature, didactique

167-168 | 2015
L'exception (revue et corrigée)

Seul isolé à l'initiale

Seul *isolated at the initial*

Dan Van Raemdonck

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/pratiques/2642
DOI : 10.4000/pratiques.2642
ISSN : 2425-2042

Éditeur
Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique
Dan Van Raemdonck, « *Seul* isolé à l'initiale », *Pratiques* [En ligne], 167-168 | 2015, mis en ligne le 01 avril 2016, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/pratiques/2642 ; DOI : 10.4000/pratiques.2642

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Seul isolé à l'initiale

Seul *isolated at the initial*

Dan Van Raemdonck

1. Introduction

1 La concurrence de l'adverbe *seulement* et de l'adjectif *seul* dans certaines positions syntaxiques de la phrase a fait l'objet, ces dernières années, de plusieurs études (entre autres, Börjesson, 2004 ; Beyssade, 2012 ; Raynal, 2012 ; Van Peteghem, 2010, 2012). D. Van Peteghem (2010 : 251) résume bien les enjeux relevés par ses prédécesseurs : l'adjectif *seul* a un emploi adverbial du type de *seulement*, appelé par l'auteure emploi focal (dans *Seul Pierre/Pierre seul est venu*), mais reste néanmoins un adjectif, vu que *seul* ne peut modifier que des constituants nominaux et non des constituants adverbiaux ou prépositionnels (tâche qui est prise en charge par *seulement* : **Ce visa est seul(s) pour les étudiants à temps plein* :

> « Il semble donc clair que *seul* focal est un adjectif qui occupe une position syntaxique propre aux adverbes. Mais se pose alors la question de savoir pourquoi le français a recours à une forme adjectivale pour cet emploi adverbial » (*ibid.*).

2 C'est à cette question que notre contribution essaiera de répondre, en inscrivant tant l'adverbe *seulement* que l'adjectif *seul* dans un système où leurs différents emplois seront décrits de manière en tous points conforme aux prévisions faites à partir de leur indexation à leurs classes de mots respectives.

2. Rappel du modèle théorique

3 Dans le cadre d'une syntaxe d'inspiration guillaumienne (voir notamment Guillaume, 1971), nous avons proposé d'inscrire les fonctions syntaxiques dans un système où elles sont toutes définies à partir d'un même critère, l'*incidence* (relation entre un apport et un support de signification). À côté du support-sujet (que nous appellerons dorénavant *noyau de phrase* : ***Pierre*** *est grand*), caractérisé par une incidence interne, et des apports à des termes de la phrase (déterminants du nom – *Le château* ***de ma mère*** –, du verbe – *manger*

une pomme –, de l'adjectif – *pleine* ***de vin*** –, de l'adverbe – *loin* ***de la ville…*** ; prédicats de terme – *Pierre* ***mange***), caractérisés eux par une incidence externe du premier degré, on distingue encore des apports (déterminants ou prédicats ; T3 dans le schéma ci-dessous) à des relations entre deux termes, apports morphologiquement divers – du mot à la (sous-)phrase –, qui sont unifiés par la caractéristique qu'ils ont en commun : l'incidence externe du second degré : ***Hier****, il est parti* ***en voyage, avant qu'on ne puisse lui dire au revoir***). Dans ce système, on substitue à une représentation traditionnelle du type T1 FO DF T2 (où T2 est dit *déterminant* ou *prédicat* de T1) une représentation bidimensionnelle et plus hiérarchisée du type de la figure 1, où T3 est dit déterminant ou prédicat de la relation entre T2 et T1 :

Figure 1. Microsystème de relations

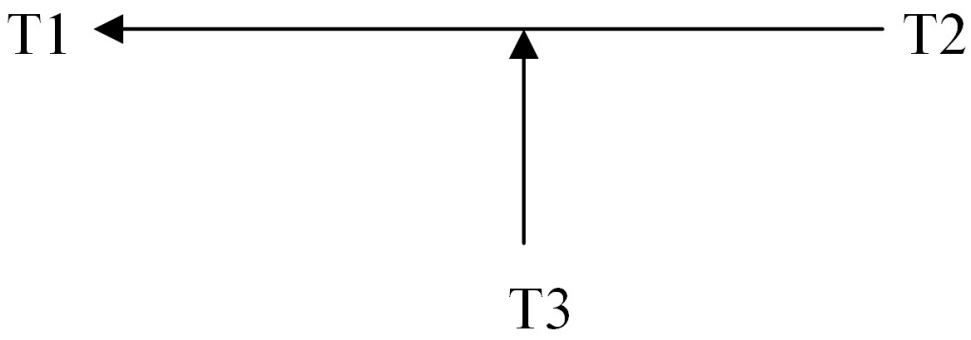

4 Les relations, supports potentiels d'apports (soit déterminants, soit prédicats), sont elles aussi multiples et se rencontrent à des niveaux divers de la phrase, allant du niveau supérieur, la relation prédicative, au niveau inférieur, infra-syntagmatique.

Ce modèle s'inscrit dans le cadre d'une syntaxe de type génétique. C'est ainsi que nous posons l'existence de deux types d'incidence (Van Raemdonck, 2002a) : une incidence effective (en trait continu dans les schémas), qui relie effectivement l'apport de signification à son support, et une incidence d'attente (en trait discontinu dans les schémas), qui préfigure et donc précède l'incidence effective, avant sa réalisation, dans la genèse de la phrase (figure 2). Chaque terme ou chaque groupe constitué, avant même d'être effectivement mis en relation avec d'autres éléments, peut être déclaré en attente soit de support, soit d'apport (de détermination ou de prédication). Cette construction hypothétique n'est pas une construction *ad hoc* ; elle permet de trouver des supports à certains apports, qui, sans relation d'attente, n'auraient aucun point d'ancrage syntaxique (par ex., la négation – Van Raemdonck, 2003 –, les adverbiaux paradigmatisants – Van Raemdonck, 2002b) qui ne peuvent porter que sur une relation d'attente de groupe constitué, ou encore certains prédicats seconds (voir *infra* 4.4.).

Figure 2. Microsystème de relations (relations d'attente comprises)

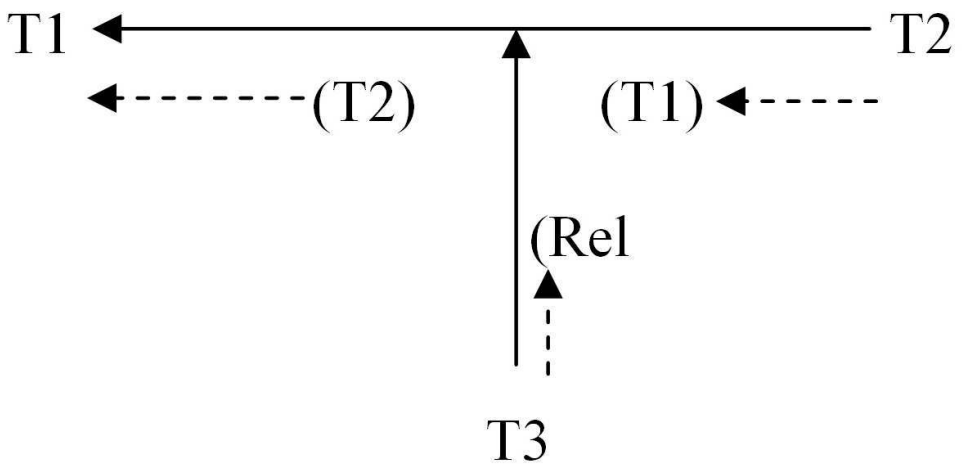

5 Couplé à la paire de mécanismes *détermination* et *prédication*, le critère de l'incidence permet d'établir une grille des fonctions de la phrase.

Par détermination, nous entendons le mécanisme grammatical général par lequel un élément est rapporté à un autre élément ou à une relation et 1°) réduit l'extension ou donne une indication sur l'extensité[1] de l'élément déterminé, 2°) réduit l'extension de la relation sur laquelle il porte. Le déterminant se comporte comme un complément d'information. Nous parlerons donc de déterminants du nom, du pronom, du verbe, de l'adjectif, de l'adverbe, du connecteur subordonnant (prépositionnel)..., ainsi que de déterminant de relation (relation prédicative, relation entre le déterminant et le noyau nominal, entre le déterminant et le noyau verbal...). Le groupe de mot(s) organisé et hiérarchisé qui réunit autour d'un support-noyau ses apports par le biais de relations de type déterminatif sera appelé *groupe déterminatif* (nominal si le noyau est un nom – GDN ; verbal si le noyau est un verbe – GDV)...)[2]. La relation de détermination est inscrite dans les schémas à l'aide d'une flèche simple.

La détermination est encore à l'œuvre lorsqu'il s'agit d'apporter de l'information non pas à la composante phrastique de l'énoncé, mais bien à la composante énonciation de celui-ci. Ainsi, *Franchement* dans *Franchement, tu exagères* sera-t-il considéré comme déterminant de l'énonciation. Non pas dans le sens où l'énonciation serait rectrice de quoi que ce soit, mais dans la mesure où ce déterminant est bien un complément d'information apporté à l'énonciation (sur la manière du dire, en l'occurrence). Syntaxiquement, il s'agit d'un déterminant dont l'échéance est sur la relation prédicative, ciment de la phrase : l'énonciation n'a pas de place prédéfinie dans une phrase ; elle est le bain dans lequel est plongée la phrase pour faire énoncé. L'apport sémantique emporté par ce déterminant est quant à lui reversé à la composante énonciation. Le déterminant de l'énonciation sera inscrit dans les schémas à l'aide d'une flèche triple aboutissant à la relation prédicative, doublée d'une flèche en pointillé, aboutissant dans le bain environnant qu'est l'énonciation (figure 3).

Par prédication, nous entendons le mécanisme grammatical général par lequel un élément est rapporté à un autre élément ou à une relation sans en réduire l'extension. Le prédicat se comporte comme un supplément d'information, car lorsqu'il intervient sur un

terme de la phrase, il le fait une fois la détermination opérée et le groupe déterminatif constitué, soit après la clôture de celui-ci. Pour éviter la confusion avec la prédication première et constitutive de la phrase, lorsque ces mêmes mécanismes seront mis en œuvre sans l'intervention d'un verbe conjugué à un temps fini, nous parlerons de prédication seconde. Ce sera notamment le cas pour les appositions (nominales ou adjectives, y compris les relatives explicatives), pour certains apports adverbiaux, qui prédiquent sans l'intermédiaire d'un verbe et pour les attributs de déterminant. Le groupe de mot(s) organisé et hiérarchisé qui réunit autour d'un support-noyau ses apports par le biais de relations de type prédicatif sera appelé *groupe prédicatif* (GP1 pour la phrase, organisée autour de la prédication première ; GP1' pour la sous-phrase ; GP2 pour le groupe prédicatif dont le noyau a comme apport un prédicat second – P2 –, voir *infra*)[3]. La relation de prédication est inscrite dans les schémas à l'aide d'une flèche double.

Ainsi, une phrase du type *Franchement/Heureusement/Souvent, mon frère éprouve du plaisir dans son travail* pourra être représentée (hors relations d'attente) par le schéma suivant (figure 3)[4] :

Figure 3. *Franchement/Heureusement/Souvent, mon frère éprouve du plaisir dans son travail*

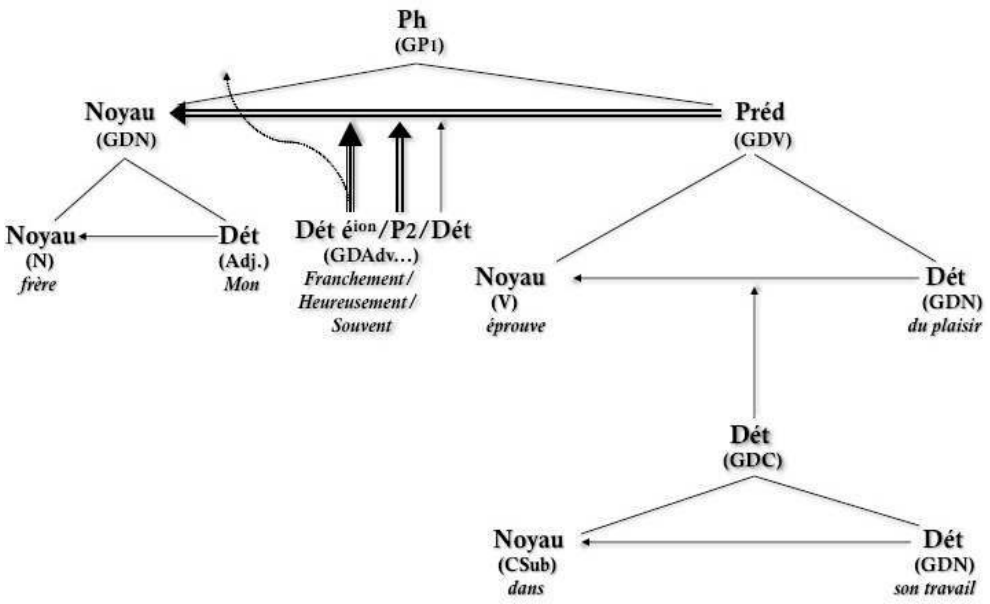

6 La portée intraprédicative des apports est révélée par le test de la négation. Si l'apport est sous la portée de la négation dite « descriptive », cela signifie qu'il est à l'intérieur du prédicat, dans la mesure où la négation[5] clôt celui-ci[6]. Dans la version négative de la phrase ci-dessus (*Franchement/Heureusement/Souvent, mon frère n'éprouve pas de plaisir dans son travail*), *éprouve*, *du plaisir* et *dans son travail* seraient sous la portée de la négation ; *Franchement/Heureusement/Souvent* et *mon frère* seraient hors de portée de la négation « descriptive ».

La phrase Ph (GP1) est vue dans ce modèle comme un réseau récursif de structures intégratives, allant du groupe déterminatif (groupe à noyau X – nominal, verbal… –, GDX, dans lequel l'apport est rapporté au support par détermination) à la sous-phrase Δ (GP1'), en passant par le groupe prédicatif second (GP2), qui se différencie des GP1 par le fait que la relation de prédication qui l'institue est une relation de prédication seconde et non

première, c'est-à-dire une relation dans laquelle le noyau du groupe qui prend en charge le prédicat n'est pas un verbe conjugué à un temps fini (***Le chat parti****, les souris dansent* ; ***Moi Président de la République****, je…* ; *J'entends* ***Pierre chanter****…* (Van Raemdonck, 2007, 2011). Le tableau suivant (figure 4) reprend des exemples de chacune de ces structures.

Figure 4. Les structures intégratives de base

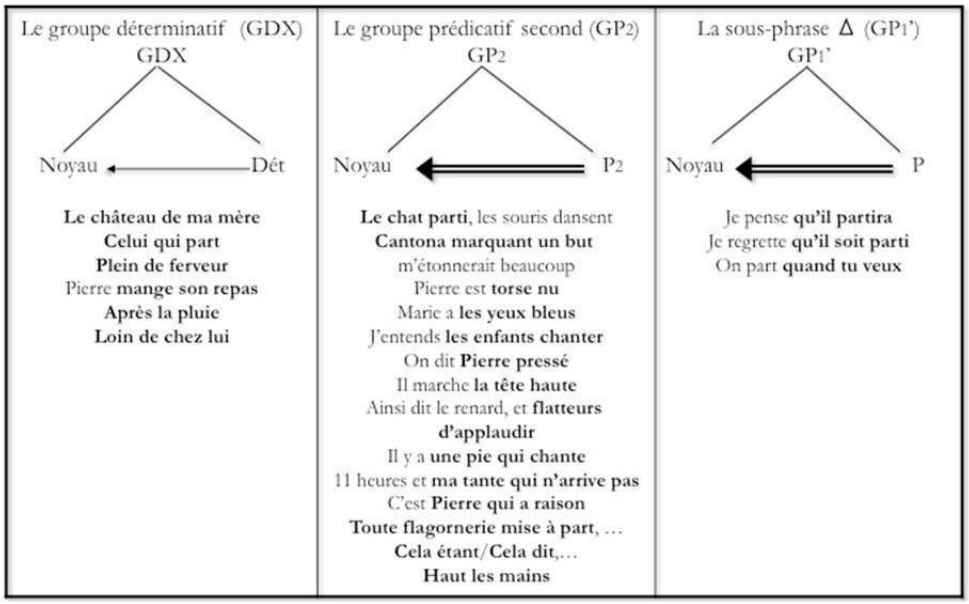

7 Dans ce système, l'adjectif est vu comme un mot dont les emplois seront caractérisés par une incidence externe du premier degré, de type plutôt déterminative ou prédicative seconde : il portera sur un terme pour le déterminer ou le prédiquer de manière seconde ; le verbe comme un mot dont les emplois seront caractérisés par une incidence externe du premier degré, de type plutôt prédicative première : il portera sur un terme plutôt pour le prédiquer ; l'adverbe enfin comme un mot dont les emplois seront caractérisés par une incidence externe du second degré, de type déterminative ou prédicative seconde : il portera sur une relation entre deux termes pour la déterminer ou la prédiquer de manière seconde, ce qui colore l'apport de signification qu'il emporte d'un sens processuel, alors que l'adjectif pourra emporter un sens plutôt résultatif.

8 Reste dans ce cadre à inscrire les différents emplois de *seul* et de *seulement*, afin de vérifier si ceux-ci sont conformes aux prévisions attachées à leur indexation respective.

3. Les emplois de *seulement*

9 Du fait de son indexation à la classe des adverbes, *seulement* devrait donc se retrouver dans des emplois caractérisés par une incidence externe de second degré, dans lesquels l'adverbe se rapporterait à une relation entre deux termes pour la déterminer ou la prédiquer.

Nous avons déjà montré (Van Raemdonck, 2002b) comment les adverbes du type *seulement* , *même* et *surtout*, considérés par H. Nølke (1983) comme paradigmatisants ne dérogent pas à cette règle de portée sur une relation, mais dans une vision plus fine que celle proposée par H. Nølke.

Le fonctionnement de ces « adverbiaux paradigmatisants » est décrit chez lui comme suit (*ibid.* : 19) :

> « Un adverbial paradigmatisant introduit en tant que présupposé un *paradigme* d'éléments semblables à l'élément auquel il est attaché dans la phrase actuelle. Ils ont ce que je propose d'appeler une *fonction paradigmatisante.* »

10 H. Nølke (1996 : 3) propose de caractériser la classe de mots, à la fois syntaxiquement et sémantiquement. Il résumera, plus tard, les propriétés de ces adverbiaux :

> « Les adverbes paradigmatisants se distinguent de toutes les parties du discours par deux propriétés — l'une syntaxique l'autre sémantique. Syntaxiquement, ils sont très mobiles : comme les adverbes de phrase du type *peut-être* ou *heureusement*, ils peuvent apparaître à toutes les césures majeures de la phrase ; mais contrairement aux adverbes de phrase, à deux positions différentes correspondent généralement deux interprétations nettement différentes de l'énoncé. Sémantiquement, ils introduisent une présupposition sur l'existence d'un paradigme, d'où leur dénomination. »

11 Pour ce qui est du niveau sémantico-pragmatique de l'interprétation, H. Nølke (1983 : 94) énonce une règle de détermination du *noyau* et du *champ* de l'adverbial. En 1996, travaillant sur l'adverbial *surtout*, il remplace la notion de *noyau* par celle de *domaine de focalisation spécialisée* (à l'intérieur duquel se trouvent les foyers potentiels de l'adverbial), et la notion de *champ* par celle de *portée*. Pour cette dernière, il avance la règle suivante (Nølke, 1996 : 21) :

> « La **portée de surtout** est constituée par la prédication syntaxique (minimale) dans laquelle se trouve l'adverbial. »

12 Par *prédication syntaxique minimale* H. Nølke entend « la prédication la plus restreinte dans laquelle *surtout* est placé syntaxiquement » (*loc. cit.*), soit la phrase entière, s'il est dans la principale, soit la subordonnée, s'il s'y trouve, soit encore un syntagme verbal infini (participial, par exemple, comme dans l'exemple qu'il donne : *Après une série d'échecs dus* ***surtout*** *à un manque de motivation, on attend beaucoup de la venue de Roquefort*), s'il y est intégré.

Cette portée assez large de l'adverbial paradigmatisant ne permet pas de délimiter syntaxiquement son foyer ; elle délimite tout au plus un domaine de focalisation spécialisée à l'intérieur duquel se trouve le foyer, conçu comme « le résultat d'une focalisation qui a lieu au moment même où l'on parle ».

Il ne nous semble pas, en fait, que la description des structures de portée soit assez fine chez H. Nølke.

Dans notre modèle, les adverbiaux paradigmatisants porteraient syntaxiquement sur la relation d'attente d'un constituant en attente de support ou d'apport. Si un adverbial est inséré à une place, c'est parce que sa portée syntaxique – la relation d'attente – l'y autorise, et non pas seulement le pouvoir focalisateur de l'adverbial, qui, chez H. Nølke, pallie l'imprécision du système de portée.

Ainsi, dans une phrase comme *Il aime seulement la littérature moderne*, H. Nølke considèrerait que la portée de l'adverbial est la phrase entière, vu qu'elle constitue « la prédication syntaxique minimale dans laquelle se trouve l'adverbial ». Le reste de

l'analyse est le fait de la composante sémantico-pragmatique, via la focalisation : si l'on veut focaliser tel élément, on insèrera l'adverbial dans son voisinage direct.
Selon nous, l'adverbial porte syntaxiquement plutôt sur une des relations d'attente suivantes :

- La relation d'attente « prédicat en attente de noyau de phrase » ou (Noyau) <- Préd (figure 5).

Figure 5. *Il aime seulement la littérature moderne (I)*

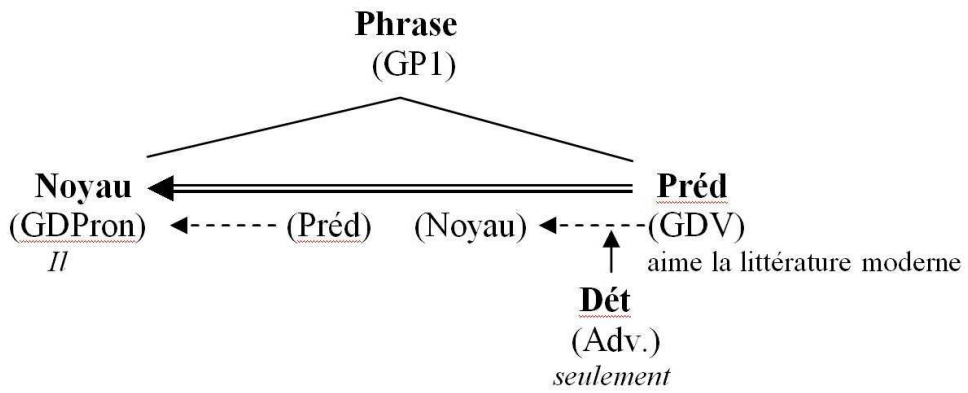

13 Le paradigme serait composé de phrases comme : *Il apprécie la cuisine, il ne dédaigne pas le cinéma.*

- La relation d'attente « déterminant du verbe en attente de verbe (noyau verbal) » ou (Noyau) <- Dét (figure 6).

Figure 6. *Il aime seulement la littérature moderne (II)*

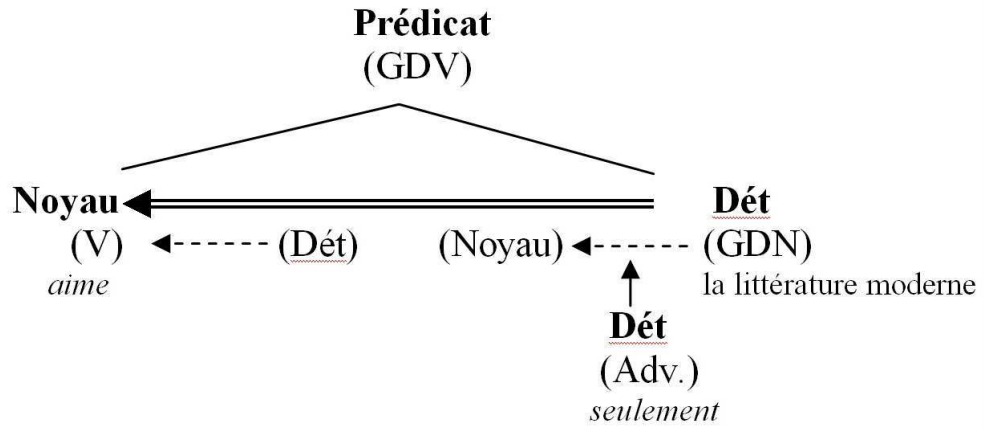

14 Le paradigme serait composé de phrases comme : *Il aime la cuisine, il aime le cinéma.*

- La relation d'attente « verbe (noyau verbal) en attente de déterminant du verbe » ou Noyau <- (Dét) (figure 7).

Figure 7. *Il aime seulement la littérature moderne (III)*

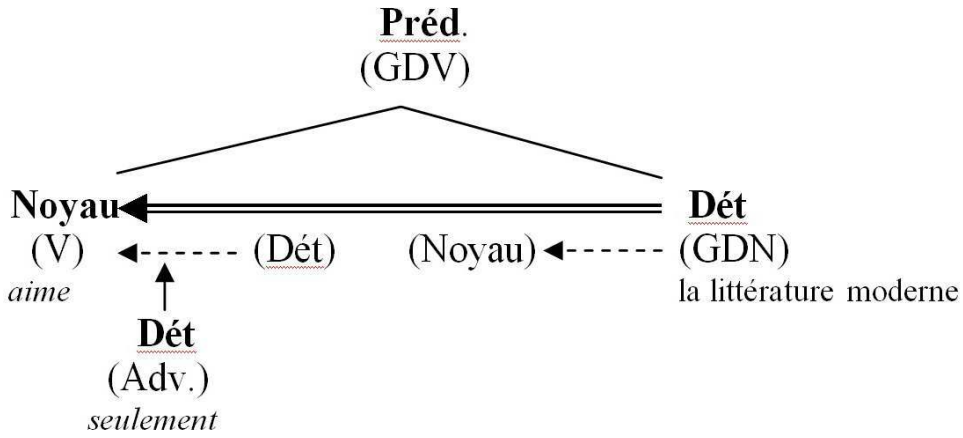

15 Le paradigme serait composé de phrases comme : *Il lit la littérature moderne, il comprend la littérature moderne.*

L'adverbial qui porte sur la relation d'attente d'un constituant permet de quantifier ce constituant dans son ensemble, que ce soit par une quantification scalaire (via la négation – *ne... pas* – ou le degré – *très, plus...*) ou par une quantification argumentative (*même, surtout, seulement,...*).

Les emplois paradigmatisants de *seulement* suivent tous les mêmes règles de fonctionnement et de portée. Pour autant, la position à l'initiale de phrase rend difficile la lecture qui ouvrirait un paradigme sur le noyau de phrase. On trouve difficilement *Seulement Pierre a fait ça/ Seulement les invités pourront entrer* au sens focal de *Seul Pierre a fait ça/ Seuls les invités pourront entrer*. Tout au plus trouve-t-on des cas sur internet de *Seulement* initiaux devant des pronoms toniques, nécessairement anaphoriques, qui orientent plus facilement vers l'ouverture du paradigme sur le noyau de phrase, ouverture impossible avec les pronoms clitiques atones :

- « Un endroit flou dont seulement eux sont persuadés de connaître la destination » (Google).
- « Je dirai à Nazgul d'aller avec toi le chercher. Seulement eux sont capables de sentir l'anneau » (Google).
- « *Un endroit flou dont seulement ils sont persuadés de connaître la destination » (Google).

16 On trouvera par contre plus facilement des exemples de paradigmes ouverts sur le noyau de phrase avec *seulement* postposé à ce noyau[7] :

- Une petite salle seulement lui est consacrée.
- Deux années seulement lui furent nécessaires.

17 Dans ce cas, *seulement* porte bien sur la relation d'attente du noyau de phrase en attente de son prédicat ou (Noyau) <- Préd. En schéma (figure 8) :

Figure 8. Une petite salle seulement lui est consacrée

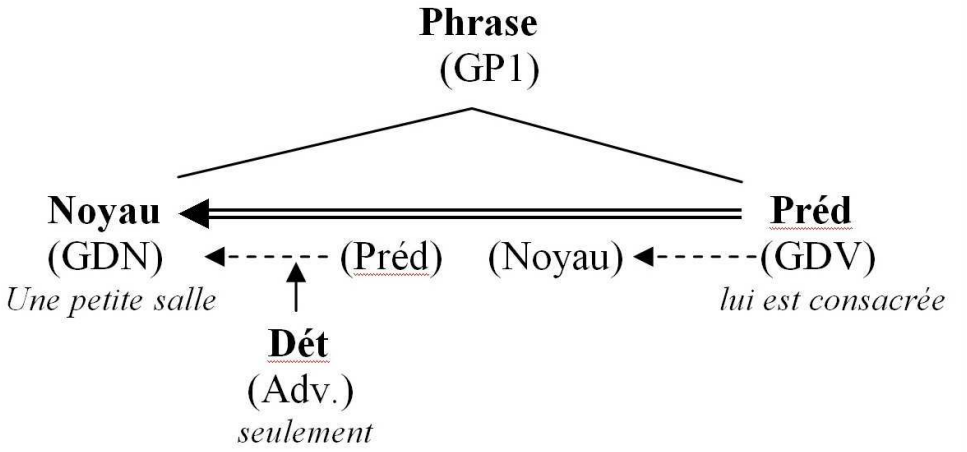

18 De la même manière, si *seulement* ouvre un paradigme sur un déterminant de la relation prédicative à l'initiale de phrase, la position devant ce déterminant est plus difficile :

- Ici seulement, on trouve ce que tu cherches.
- ? Seulement ici, on trouve ce que tu cherches.

19 La raison de la difficulté de trouver un *seulement* paradigmatisant à l'initiale de phrase est sans doute à rechercher dans le fait que *seulement* a également dégagé dans cette même position un emploi connectif qui l'éloigne de ses emplois paradigmatisants (contrairement à *même*, qui, dans la même position, combine l'emploi connectif avec l'ouverture d'un paradigme sur la totalité de la phrase : *Pierre a fait A, il a fait B et* ***même*** *il a fait C*). Dans un exemple comme *Cela m'a bien fait ralentir je l'avoue pendant quelques temps ... seulement, je ne pense pas que cela aide à arrêter* (Google), *seulement*, en emploi secondaire de connecteur, change en effet de signification : il prend un sens argumentatif, restrictif du type *'Oui, mais à un détail près, qui pourrait tout faire basculer'.* Dans ce cas, il échoit syntaxiquement à la relation prédicative. Son apport sémantique est reversé (en pointillé) à la composante énonciation de l'énoncé. *Seulement* se grammaticalise en emploi de connecteur, reliant la phrase dans laquelle il est inscrit à celle qui précède. En schéma (figure 9) :

Figure 9. *Seulement, je ne pense pas que cela aide à arrêter*

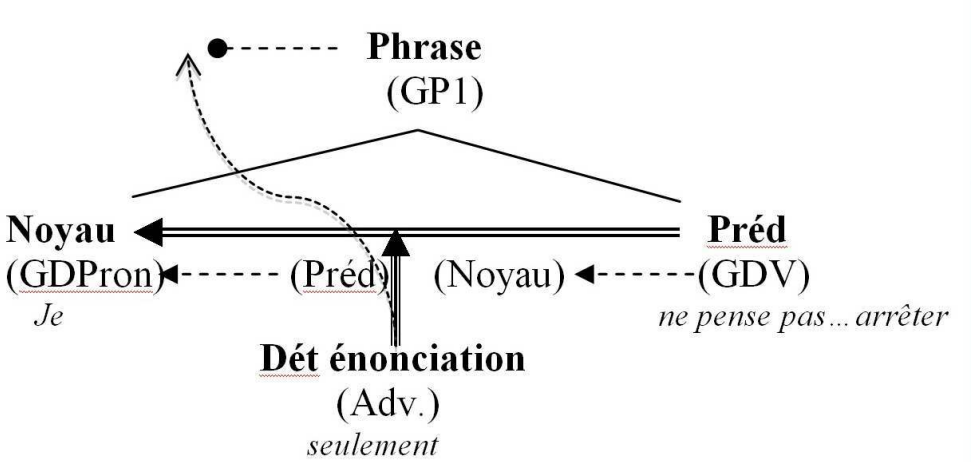

20 Dès lors que, pour exprimer les emplois paradigmatisants à l'initiale, une solution de rechange existe par le biais des emplois focaux de l'adjectif *seul* sur le noyau de phrase (*Seul Pierre/ Pierre seul peut le faire*), cette dernière solution pourra être préférée.

Pour autant, les emplois de *seulement* paradigmatisant ne sont pas totalement exclus à l'initiale : *Seulement deux personnes peuvent entrer*. Dans ce cas, en fait, il s'agit d'une quantification de quantification, comme en témoigne la coordination possible *Deux et seulement deux personnes peuvent entrer*. L'adverbe *seulement* détermine (quantifie) ici bien la relation d'attente du déterminant *deux* en attente de son noyau nominal *personnes*. En schéma (figure 10) :

Figure 10. *Seulement deux personnes*

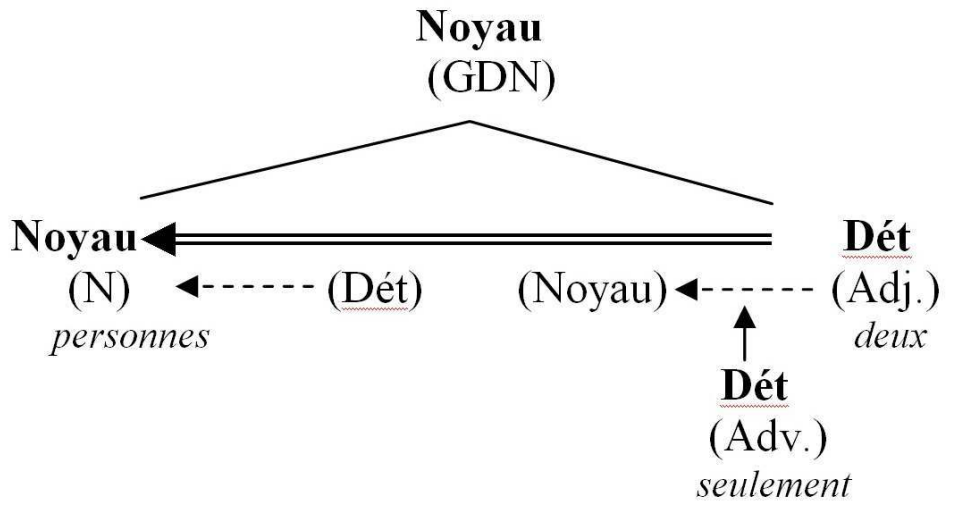

21 En outre, *seulement* peut retrouver son plein emploi paradigmatisant à l'initiale lorsqu'il est précédé de *non* dans l'expression corrélative *non seulement... mais encore*. Il n'est en effet plus du tout en concurrence avec un emploi connectif, ce qui libère l'usage. Dans cette position, la portée de *seulement* peut varier : soit il embrasse la totalité de la phrase et ouvre un paradigme sur cet ensemble (*Non* ***seulement*** *ce miracle n'est pas éternel, mais il*

est également insoutenable – Google) ; soit il n'ouvre de paradigme que sur le noyau de phrase (*Non **seulement** les enfants mais également les parents participeront à la réunion familiale*). On le voit, la possibilité d'occuper ou non telle ou telle position syntaxique est tributaire des risques de confusion et de concurrence avec des emplois différents du même mot.

4. Les emplois de *seul*

22 Du fait de son indexation à la classe des adjectifs, *seul* devrait donc se retrouver dans des emplois caractérisés par une incidence externe de premier degré, dans lesquels l'adjectif se rapporterait à un terme de la phrase, pour le déterminer ou le prédiquer de manière seconde. Nous envisagerons ici plusieurs des emplois de *seul* en rapport avec un nom ou un GDN.

4.1. L'emploi dit « focal » de *seul*

23 La position à l'initiale, difficilement saturée par un *seulement* paradigmatisant, trouve une variante combinatoire avec le *seul* focal (dénomination reprise ici à M. Van Peteghem, 2010).

L'observation de *Seul Pierre/ son père viendra*, montre bien que *seul* ne se rapporte guère au seul nom, mais bien au GDN dans son ensemble. En effet, *seul* précède le déterminant *son*, ce qui serait impossible dans un emploi traditionnel de déterminant du nom. L'interprétation par l'emploi adverbial est certes tentante, mais elle déroge à l'indexation adjectivale de *seul*. Cependant, à y bien regarder, il ne s'agit guère ici de détermination, mais bien de prédication (seconde). *Seul Pierre viendra* est glosable par *Le seul qui viendra est Pierre* ; *Pierre seul viendra*, par *Pierre est le seul qui viendra*. On a en fait affaire à une relation d'apport de signification par prédication seconde dans le cadre d'un groupe prédicatif second (voir ci-dessus) de fonction noyau de phrase. Cela explique dès lors la place de *seul* à l'extérieur du GDN, vu qu'en tant que prédicat second, il intervient comme apport de signification supplémentaire après sa clôture. Pour autant, *seul* garde un emploi conforme à son indexation à la classe des adjectifs. Ce n'est pas un emploi adverbial, mais bien un emploi adjectival de prédicat second, de terme de terme.

La place de *seul* par rapport au GDN qu'il prédique dans le GP2 n'est pas anodine. L'antéposition de *seul* au GDN, avec la glose *Le seul qui viendra est Pierre*, confère une lecture thétique au groupe : on construit le noyau du GP2 comme une information nouvelle dans la relation prédicative. À l'inverse, la postposition, avec la glose *Pierre est le seul qui viendra*, propose de considérer le noyau du GP2 comme une information connue, déjà thématisée, dont on prédique le caractère exclusif. Dans la distribution de l'information véhiculée par la phrase, la place de *seul* a donc toute son importance (figure 11).

Figure 11. *Seul Pierre viendra / Pierre seul viendra*

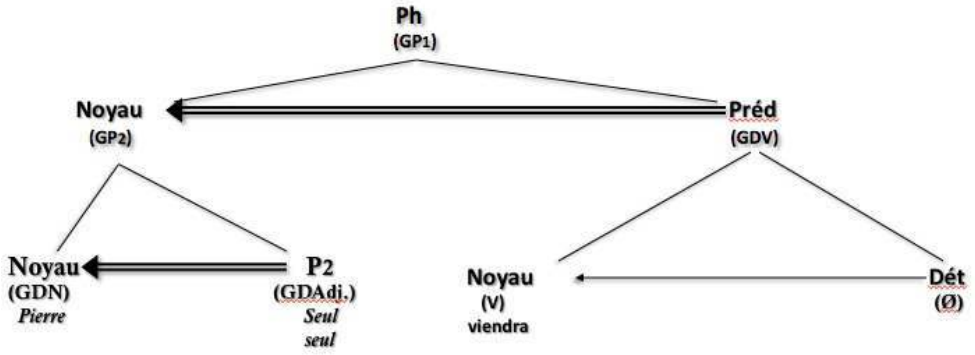

24 Il n'est dès lors pas étonnant de constater avec M. Van Peteghem (2010 : 256) que la position de *seul* n'est pas indifférente à la nature du noyau qu'il prédique. Lorsque le noyau est un GDN, *seul* apparait en position préfocale dans 92,73 % des cas, pour 7,27 % en position postfocale. Si le noyau est un GDPron, *seul* apparait en position préfocale dans 7,89 % des cas, pour 92,11 % en position postfocale (nous calculons les proportions à partir des chiffres de M. Van Peteghem). Ces proportions inverses s'expliquent par la nature du noyau et son caractère informatif. En effet, les pronoms dans ces constructions (*Toi **seul** peux le faire*) sont d'emploi anaphorique ; ils renvoient à un référent récupérable dans le co(n)texte et ne doivent dès lors pas être informationnellement construits dans le cours de l'énoncé. Lorsque le noyau est un GDN, il apparait que la stratégie discursive la plus répandue est de considérer que le GDN est construit informationnellement comme une information nouvelle dans la relation prédicative avec *seul*. L'antéposition de *seul* prévaut, d'autant qu'elle permet de pallier la difficulté d'employer l'adverbe *seulement*.

L'emploi préfocal de *seul* semble limité à la fonction de noyau de phrase. En effet, comme le signale M. Van Peteghem (2010), *seul*, en tant qu'adjectif, ne peut modifier que des constituants nominaux. Dès lors, seul le déterminant du verbe (l'attribut nominal ou le complément d'objet direct) devrait pouvoir être focalisé. Cependant, à l'intérieur du GDV, l'adverbe *seulement*, retrouvant toutes ses marges de manœuvre en l'absence de concurrence avec un emploi de connecteur, occupe majoritairement l'espace des emplois focaux. Par ailleurs, *seul* préfocal se trouverait quant à lui en concurrence avec d'autres emplois de *seul* prédicat second (voir ci-dessous, *4.4.5. Pierre rencontre **(seul)** Paul **(seul)***). Ces concurrences d'emplois et de positions syntaxiques rendent impossible un *seul* préfocal.

L'appréhension d'un *seul* postfocal est quant à elle possible avec des constituants occupant différentes fonctions au sein du GDV (*J'aime la vérité **seule*** ; *Il n'y a que l'amour **seul** qui donne la jalousie* – Musset ; *On regarde souvent le côté commercial **seul*** ; *Il l'a fait pour lui **seul*** ; *L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle **seule** le libre et plein développement de sa personnalité est possible* – article 29 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme). Cela étant, d'après les chiffres donnés par M. Van Peteghem, *seul* postfocal reste beaucoup moins fréquent avec un GDN (7,27 %) qu'avec un GDPron (92,11 %).

En outre, il faudra tenir compte d'un autre facteur : la possibilité d'une lecture focale fournie par une autre configuration syntaxique, lorsque *seul* détermine un nom à l'intérieur d'un GDN (voir ci-dessous 4.3.).

4.2. Les emplois de *seul* « épithète détachée du » ou « prédicat second sur le » sujet-noyau de phrase

25 D'autres emplois de *seul* à l'initiale de phrase, non focaux ceux-là (*seul* signifie alors 'isolé', 'non accompagné'), doivent être pris en considération. Il s'agit des cas d'« épithète détachée » ou de « prédicat second sur le sujet ». Dans l'exemple, ***Seul**, mes amis évitaient ma compagnie* (glosable par 'Quand j'étais seul, mes amis évitaient ma compagnie'), on a essayé de rapprocher *seul* de *seule* dans ***Seule**, elle est partie*. Or, dans ce dernier cas, on parle généralement de « prédicat second sur le sujet » *elle*, vu le rapport de *seule* à ce terme de la phrase. Pour autant, dans le premier exemple, il n'y a pas de terme auquel rattacher *seul*, si ce n'est les *mes* et *ma*, qui ne sont que des adjectifs personnels ou possessifs atones de fonction déterminant (et donc apports aux noms) et ne peuvent comme tels servir de support vu qu'ils ne sont jamais noyaux de groupe. Par ailleurs, dans une phrase comme ***Seul**, la nourriture manquait* (glosable par 'Quand j'étais seul, la nourriture manquait'), toute relation est coupée. L'analyse en GP2 à noyau Ø permet de réconcilier les analyses. *Seul* serait le P2 d'un noyau non saturé à l'intérieur d'un GP2 dont la fonction serait de déterminer la relation prédicative et de fixer le cadre. Le noyau du GP2 serait récupérable dans la mesure où son référent correspond à l'énonciateur, non autrement visible dans la phrase. En schéma (figure 12) :

Figure 12. *Seul, mes amis évitaient ma compagnie*

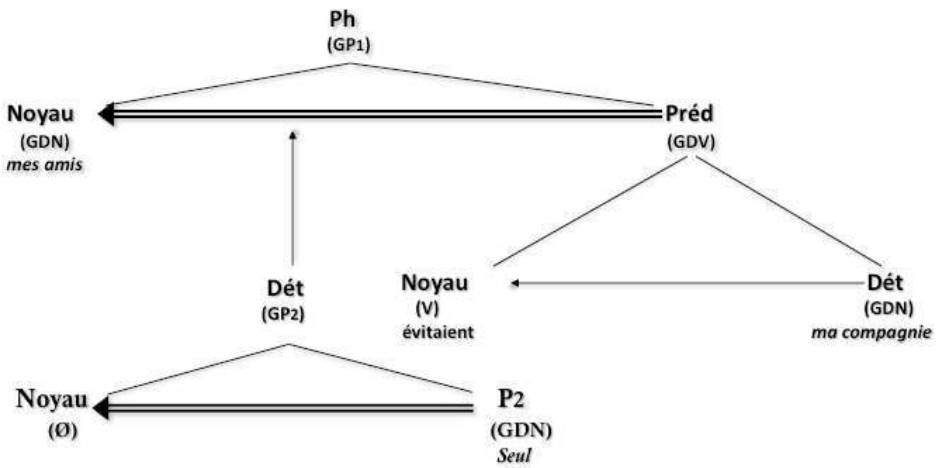

26 Dans la continuité de cette analyse, *seule* pourrait être analysé de même. Cela étant, comme dans ce cas, les référents des deux noyaux de la phrase et du GP2 coïncident, on peut imaginer un mouvement qui ferait finalement aboutir l'apport du P2 directement sur le noyau de phrase, ce qui ramène à l'interprétation de « P2 sur le sujet », certes, mais après ce mouvement, ce déplacement fonctionnel. En schéma (figure 13) :

Figure 13. *Seule, elle est partie*

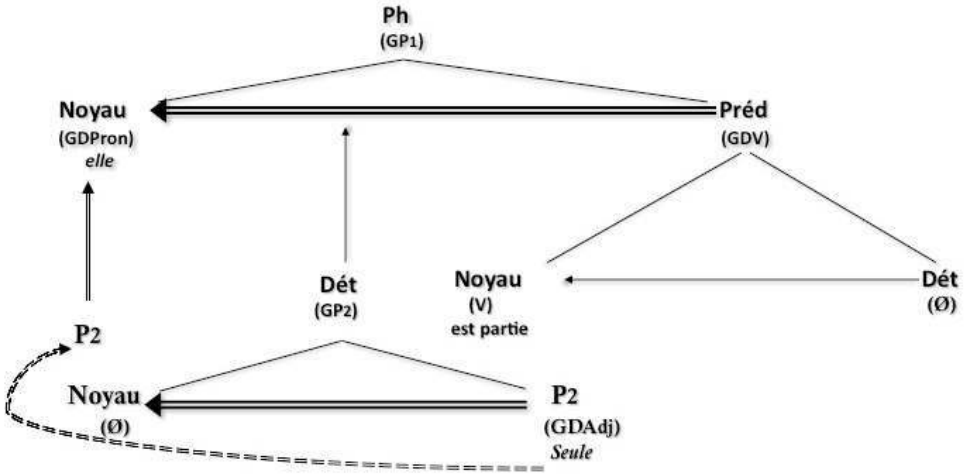

27 Ce mouvement permet par ailleurs de rendre compte de la proximité entre les fonctions de déterminant de la relation prédicative et de P2 sur le noyau de phrase à l'initiale : on observe en effet dans les deux cas la même interprétation cadrative (temps, cause, hypothèse, concession…), caractéristique des déterminants de la relation prédicative. Enfin, notre analyse permet de distinguer la prédication seconde de ***Seule**, elle est partie* de celle de *Une jeune fille, **seule**, est partie*. La seconde, qui n'est pas à l'initiale ici, ne passe pas forcément par une structure de GP2 à noyau Ø déterminant de la relation prédicative, même si cette lecture cadrative avec pause serait possible. La prédication seconde dans le second cas peut également atterrir directement sur son support GDN noyau de phrase. Cet emploi se rapproche alors de celui de la sous-phrase relative prédicative (*La jeune fille, **qui était seule**, est partie*). Le sens cadratif en est alors absent (figure 14).

Figure 14. *Une jeune fille, seule, est partie*.

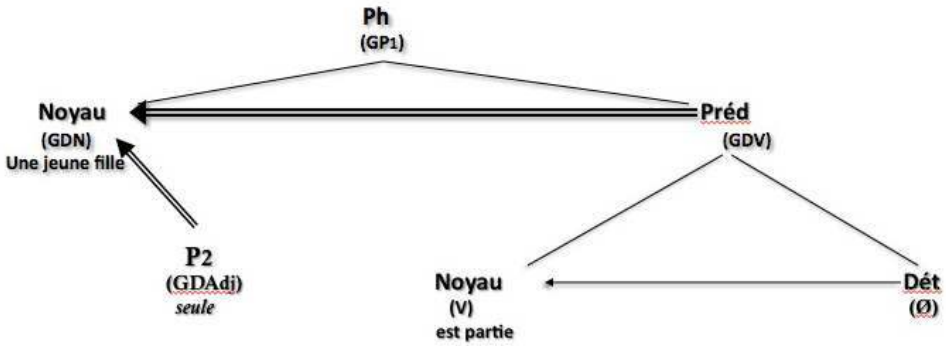

28 Un autre emploi de seul à l'initiale pourrait être identifié comme prédicat second ou épithète détachée. Dans un exemple comme ***Seule** peut accorder des dérogations la directrice de l'établissement*, *seule* apparait comme focal mais détaché du sujet inversé (Van Peteghem, 2010 : 253). Cette structure est à rapprocher de la structure sans inversion thétique, qui déplace le noyau de phrase dans la zone rhématique de l'information nouvelle : *La directrice de l'établissement peut **seule** accorder des dérogations*. Si elle modifie la structure informationnelle et a satellisé *seule* à l'initiale, l'inversion ne change pas la structuration fonctionnelle. *Seule* exerce donc la même fonction dans les deux versions,

avec ou sans inversion. Et sa position fonctionnelle est en fait intraprédicative. Nous la traiterons donc au point 4.4.7.

4.3. Les emplois de *seul* à l'intérieur d'un GDN

29 Dans le cadre d'un GDN, l'adjectif *seul* sera normalement déterminant caractérisant du noyau nominal du groupe, pour en réduire l'extension. Pour autant, plusieurs options sont possibles, qui différencient sensiblement les lectures, selon la position de l'adjectif, qui peut être postposé ou antéposé au nom.

Dans le cas de la postposition au nom (*Il y avait là un homme* ***seul***), *seul* sera glosable par 'isolé', 'non accompagné'. Cette glose se retrouve dans de nombreux exemples où *seul* occupe la fonction de prédicat second (4.2 et 4.4). Il n'y a pas de lecture focale possible.

L'antéposition de *seul* donne lieu à plusieurs lectures possibles. Les travaux sur l'effet de l'antéposition des adjectifs à position libre sont nombreux. Nous retiendrons les conclusions de M. Wilmet (2010[5] : 453-474), pour qui, de même que la postposition d'un adjectif le fait appréhender comme tous les déterminants dont la postposition est obligatoire (les déverbaux, les sous-phrases relatives), de même l'antéposition d'un adjectif le fait appréhender comme tous les adjectifs dont l'antéposition est obligatoire : les adjectifs qui déterminent par quantification, les adjectifs numéraux (la postposition serait très contrainte), ou encore les adjectifs personnels (possessifs). De fait, en antéposant des adjectifs, on colore leur sémantisme de quantification (numéraux) ou de mise en relation (personnels : *mon X*, c'est-à-dire, 'le X par rapport à moi') au sein d'une série. Avec l'antéposition de l'adjectif, le sous-ensemble créé dans l'extension du nom support apparait comme une partition de l'ensemble, qui rapproche de la quantification numérique ; l'inscription dans une série permet, quant à elle, l'ordination, la prise en compte d'un paradigme d'objets et, en quelque sorte, une quantification paradigmatique.

L'adjectif *seul* peut être antéposé. Ses emplois rejoignent alors ceux des adjectifs numéraux ordinaux, qui inscrivent eux aussi leur support dans une série ordonnée soit préalablement (*la* ***première*** *page d'un livre dont les pages sont numérotées*), soit contextuellement (*la* ***première*** *boule tirée à la loterie*), ouvrant par la même le paradigme quantifiable sériellement des deuxièmes, troisièmes... éléments de l'ensemble circonscrit par le nom support.

De la même manière, l'adjectif *seul* antéposé permet d'inscrire le nom support dans un paradigme d'objets du même ordre, tout en en affirmant l'unicité (à l'exclusion donc de tout autre occurrence du même type : *Le* ***seul*** *défaut de Pierre est son avarice*). Alors que les numéraux ordinaux sont partitifs (ils disent un élément d'ordre dans un ensemble ordonné d'éléments), *seul* apparait comme exclusif et donc exhaustif. *Seul* est alors glosable par 'unique' et sa lecture n'est guère focale. Une autre lecture de quantification paradigmatique sérielle résulte de l'inscription du nom support dans un ensemble d'objets d'un autre type : *la* ***seule*** *vue du sang le révulse*. *Seule* inscrit le nom support *vue du sang* dans un paradigme d'éléments de types différents qui auraient pu le révulser, mais exclut tout autre item de cet ensemble pour ne garder que la vue du sang. La lecture est ici focale, glosable par 'Il ne faut pas autre chose que la vue du sang pour le révulser'. Cette lecture focale rentre donc en concurrence avec les autres configurations focales dans lesquelles *seul* entre. Cela permet de donner une lecture focale à des constituants qui n'accepteraient pas une configuration en GP2 avec *seul* préfocal (voir 4.1) : * *On regarde souvent* ***seul*** *le côté commercial* / *On regarde souvent le* ***seul*** *côté commercial* ; **On accorde*

*souvent de l'importance **seul** au côté commercial/ On accorde souvent de l'importance au **seul** côté commercial.*

Enfin, il est possible de dégager une lecture supplémentaire pour *seul* dans le cadre d'un GDN. Dans des exemples comme *Une **seule** personne peut entrer* ou *La **seule** solution serait de partir* le sens de *seul* est certes glosable par 'unique', mais la proximité avec les quantifiants *un* et *le* pourrait faire glisser *seul* de sa position de déterminant caractérisant du nom à celle de déterminant quantifiant de quantifiant (en tant qu'adjectif, il reste terme de terme). En effet, les coordinations ***Une et une seule** personne peut entrer* et ***La et la seule** solution serait de partir*, permet d'analyser, d'un côté, *une* et *une seule*, et de l'autre, *la* et *la seule* à chaque fois comme deux termes de même fonction dans la phrase, *seul* intégrant dès lors le déterminant du nom comme quantifiant de quantifiant. Cette opération n'est guère possible si l'on remplace *seul* par *unique* : * *Une et une **unique** personne peut entrer* et *La et l'**unique** solution serait de partir*, ce qui tendrait à montrer *qu'unique* reste en emploi caractérisant du nom, alors que *seul* peut glisser en emploi de quantifiant de quantifiant. *Seul* glisse de même dans *les deux seules personnes* (**deux seules personnes* n'est pas possible) : le nom *personnes* est quantifié par un quantifiant complexe : l'adjectif numéral quantifiant *deux* (partitif) est lui-même quantifié par l'article (adjectif bipolaire) *le*, qui exprime l'exhaustivité de l'ensemble de deux (*les deux*), le tout étant quantifié par *seul* qui en marque alors l'exclusivité (*les deux seules*).

4.4. Quelques emplois intraprédicatifs de *seul* hors GDN

30 La présence de l'adjectif à l'intérieur du prédicat (hors détermination nominale) a fait couler beaucoup d'encre. Hors de nous l'idée de retracer ici les débats (voir à ce sujet Delsaut, 2014), ni de donner une analyse exhaustive de l'ensemble des structures (voir plus spécifiquement Van Raemdonck, 2014). Tout au plus désirons-nous mettre en avant les bénéfices à tirer de l'exploitation de notre système pour décrire quelques exemples de *seul* intraprédicatif, hors GDN. Dans les cas analysés ci-dessous, *seul* est la plupart du temps de lecture non focale. Il est alors glosable par 'isolé', 'non accompagné'. Une lecture focale pourrait être néanmoins proposée pour *4.4.1. Pierre est le seul (à pouvoir faire cela)* au sens de 'Le seul à pouvoir faire cela est Pierre' et également pour *4.4.6. La directrice peut seule accorder des dérogations* ('Elle est la seule à pouvoir le faire').

4.4.1. Pierre est (le) seul

31 Le cas de l'attribut du sujet est analysé dans notre système comme un déterminant du verbe en emploi copule (Van Raemdonck, 2010). Cela vaut tant pour *Pierre est seul* que pour *Pierre est le seul*, même si pour le second, on serait en présence de la pronominalisation d'un GDN du type *le seul X*, avec effacement du nom et maintien de l'adjectif *seul*. En schéma (figure 15) :

Figure 15. *(Pierre) est seul*

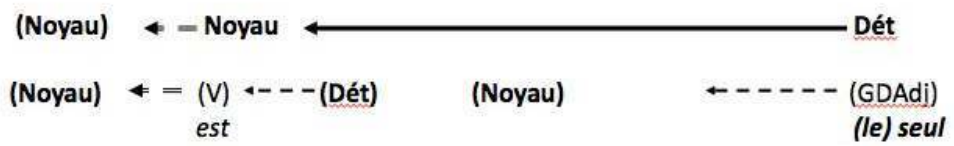

4.4.2. On dit Pierre seul

32 Dans le cas de *On dit Pierre seul*, *seul* n'est guère suppressible. Mais il ne sera pourtant pas « attribut de l'objet » ou prédicat second du déterminant du verbe, attendu ou effectif. En fait, le déterminant du verbe est ici l'ensemble du GP2 « *Pierre + seul* ». Dans le cas qui nous occupe, le GP2 est en effet dans son ensemble le déterminant du verbe (ce qui est dit, c'est qu'il est seul). La structure interne de ce GP2 se laisse décrire comme une prédication seconde de *seul* sur le noyau *Pierre*. En schéma (figure 16) :

Figure 16. *(On) dit Pierre seul*

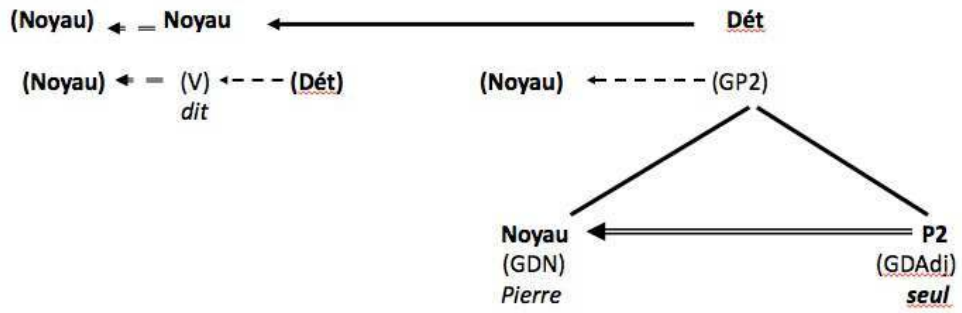

4.4.3. Pierre rencontre Paul seul

33 Dans l'exemple *Pierre rencontre Paul seul*, la phrase peut être glosée par « Pierre rencontre Paul, celui-ci étant seul ». Il y a bien détermination de la relation entre le verbe et son déterminant. Le GP2 à noyau Ø, comme réduction de sous-phrase, convient bien pour expliquer cette séquence : le noyau du GP2 étant référentiellement identique au déterminant du verbe (*Paul* ; *seul* s'accorde d'ailleurs avec lui), on peut en faire l'économie. Cela étant, parallèlement à ce que l'on a observé plus haut avec l'exemple ***Seule**, elle est partie*, on peut imaginer qu'à partir de cette structure, le P2 glisse vers la position de P2 du déterminant du verbe. À l'initiale de phrase, c'était une interprétation cadrative qui s'en dégageait. Ici, à l'intérieur du prédicat, c'est plutôt le sens résultatif qui permet ce mouvement. En schéma (figure 17) :

Figure 17. *(Pierre) rencontre Paul se*

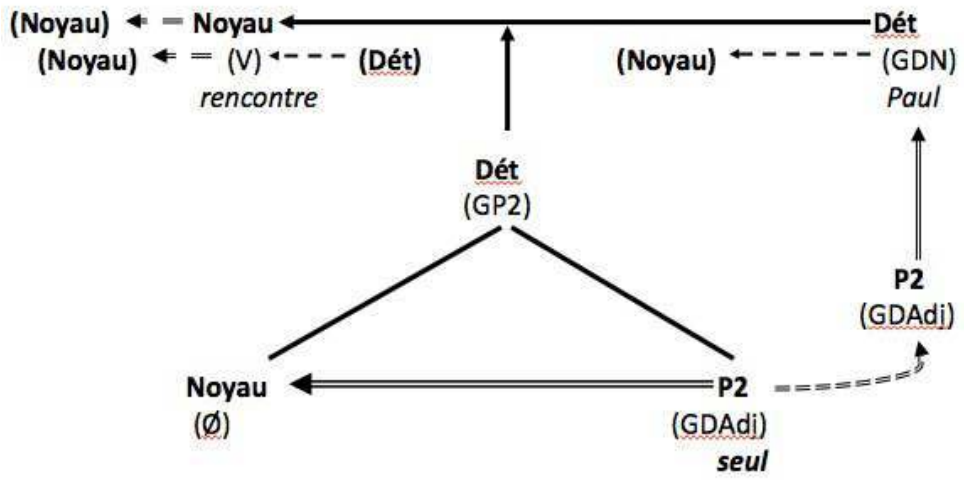

4.4.4. Pierre rencontre (seul) Paul seul /viendra seul

34 Une deuxième lecture de cet exemple, existe dans laquelle c'est au noyau de phrase (*Pierre* ; l'accord se fera d'ailleurs avec lui) qu'est coréférent le noyau non saturé du GP2, et non au déterminant du verbe, comme dans l'exemple *Pierre viendra* ***seul***. Tantôt considéré comme attribut du sujet, comme prédicat second du sujet ou comme adjectif employé adverbialement en tant que circonstanciel de manière, *seul* est décrit par M. Riegel (1996) par le biais d'une structure sous-jacente du type *Il viendra [et il sera seul]* : *seul* y apparait comme attribut dans la phrase sous-entendue. J. Goes (2008), dans la même veine, parle d'« élargissement attributif ». Mais, chez ce dernier, l'ancrage syntaxique est énigmatique. Or l'ancrage syntaxique doit être conforme aux marques et traces de cette structure.

Alors que l'adjectif est intégré dans le prédicat (l'adjectif serait sous la portée de la négation dans *Pierre ne viendra pas seul*), le noyau de phrase, lui, ne s'y trouve pas. Il importe dès lors de trouver une trace de noyau de phrase dans le prédicat qui puisse servir de support à l'adjectif. La première étape correspond au schéma ci-dessus avec GP2 à noyau Ø, et une glose du type « Pierre viendra, lui étant seul ». La seconde étape serait le glissement du P2 du GP2 à noyau Ø vers une trace du noyau de phrase dans le prédicat, à savoir le noyau de phrase attendu par le verbe, dans notre système de relations d'attente. En schéma (figure 18) :

Figure 18. *(Pierre) rencontre (seul) Paul seul /viendra seul*

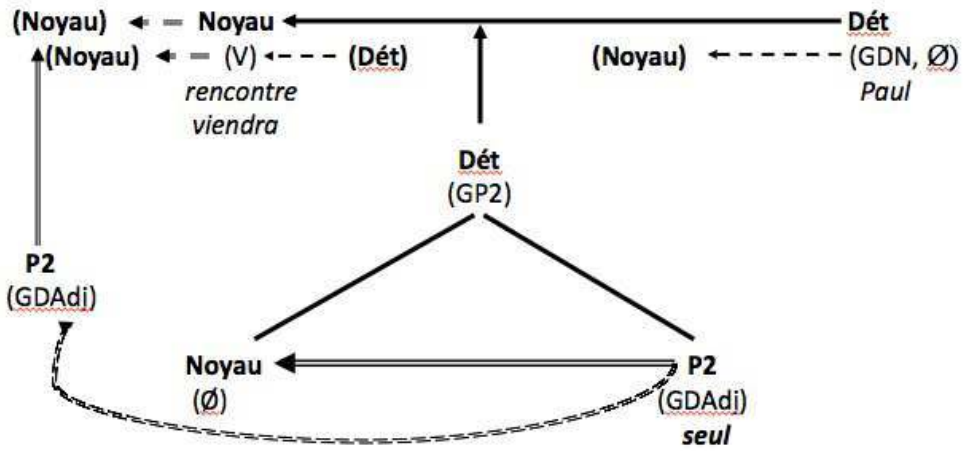

4.4.5. La directrice de l'établissement peut seule octroyer des dérogations

35 Dans cet exemple, *seul* est également à l'intérieur du prédicat et est un apport de signification à *La directrice de l'établissement*. Mais sa position dans le prédicat requiert que l'on trouve une trace de ce noyau de phrase dans le prédicat, trace que l'on trouve sous la forme du noyau de phrase attendu par le verbe. *Seule* sera donc prédicat second de ce noyau attendu, mais sans faire partie de la valence du verbe (il est suppressible). Cette position ne transite pas par une structure processuelle du type GP2 déterminant de relation, comme dans *Pierre viendra seul*. Cette exemple permet une des rares lectures focales de *seul* prédicat second intraprédicatif. C'est à partir de cet exemple et en pratiquant une inversion thétique qui rhématise le noyau de phrase que l'on obtient l'exemple vu plus haut (4.2) ***Seule*** *peut octroyer des dérogations la directrice de l'établissement*. Malgré l'inversion, qui change la structure informationnelle, la structure fonctionnelle en sera identique. En schéma (figure 19) :

Figure 19. *(La directrice de l'établissement) peut seule octroyer des dérogations*

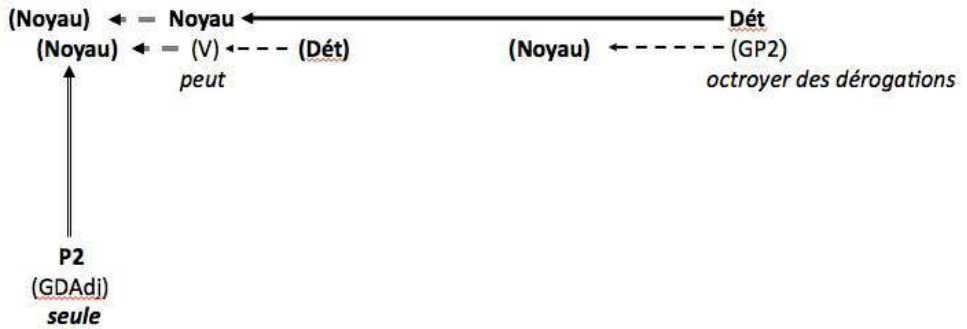

4.4.6. On l'a étiqueté seul

36 Dans ces cas, l'adjectif a pour fonction d'être P2 du déterminant attendu par le verbe, sans pour autant faire partie de sa valence : il est suppressible. L'option est à rapprocher la

première lecture de *Pierre rencontre Paul seul*, mais le passage à la position de P2 du déterminant du verbe ne se fait pas à partir d'une structure processuelle du type GP2 déterminant de relation, mais à partir de la position de P2, sélectionné par le verbe de jugement ou d'étiquette, atteignant précocement, du fait de cette sélection, le déterminant attendu par le verbe (nous l'inscrivons en traits continus). En schéma (figure 20) :

Figure 20. *(On) l'a étiqueté seul*

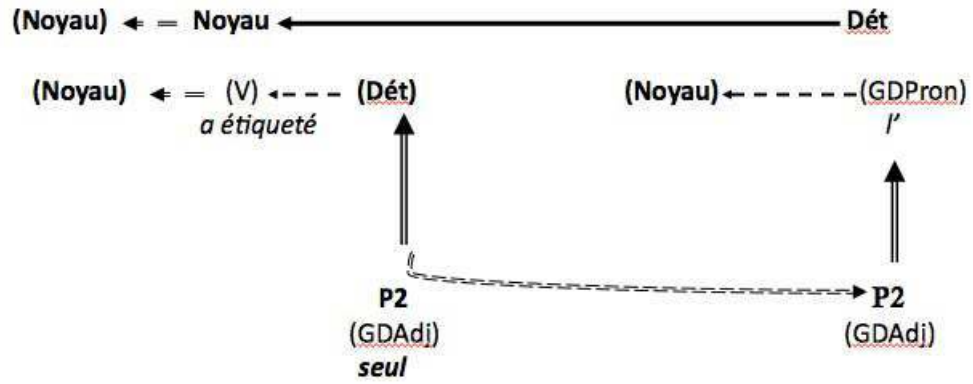

4.4.7. Ils se sentent seuls

37 Dans ce cas, *seuls* ne peut être supprimé sans modifier substantiellement le sens du verbe. On observe donc une solidarité plus grande entre verbe et prédicat second, comme si, pour maintenir le sens sélectionné du verbe, le prédicat second devait faire partie de sa valence. Pour en rendre compte, nous proposons d'analyser cette structure comme une prédication seconde de *seuls* sur le déterminant attendu par le verbe, ce prédicat second étant inclus dans la valence du verbe (nous l'inscrivons en traits pointillés). En schéma (figure 21) :

Figure 21. *(Ils) se sentent seuls*

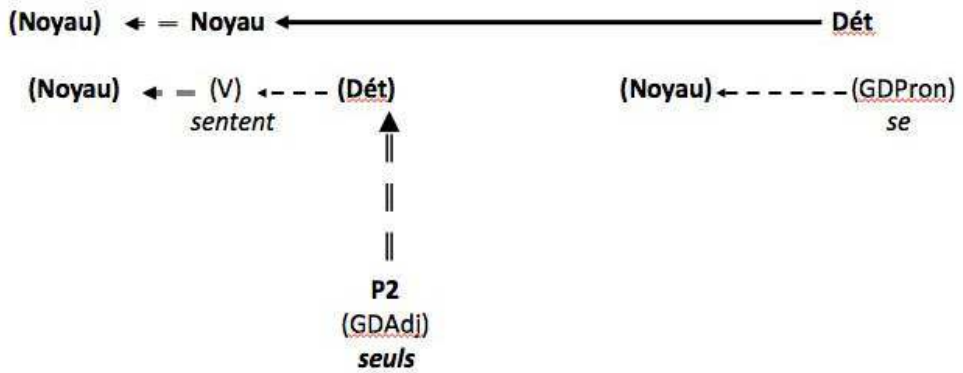

4.4.8. Elles se sont retrouvées seules

38 Ce cas est semblable au cas de *Pierre viendra* ***seul***, à l'exception du fait que l'absence du prédicat second changerait radicalement le sens du verbe. Il n'y a pas de passage

préalable par une structure de GP2 à noyau Ø : cela signifierait que le verbe *se retrouver* aurait d'abord son sens de *se revoir après un certain temps*. Le prédicat second, incident à la composante « noyau attendu par le verbe », est requis et fait dès lors non seulement partie de la rection verbale, mais également de la valence du verbe pour que soit généré le sens figuré de *se retrouver*, comme dans le cas vu plus haut de *se sentir* ***seuls***. Nous le dessinons donc en pointillé (figure 22) :

Figure 22. *(Elles) se sont retrouvées seules*

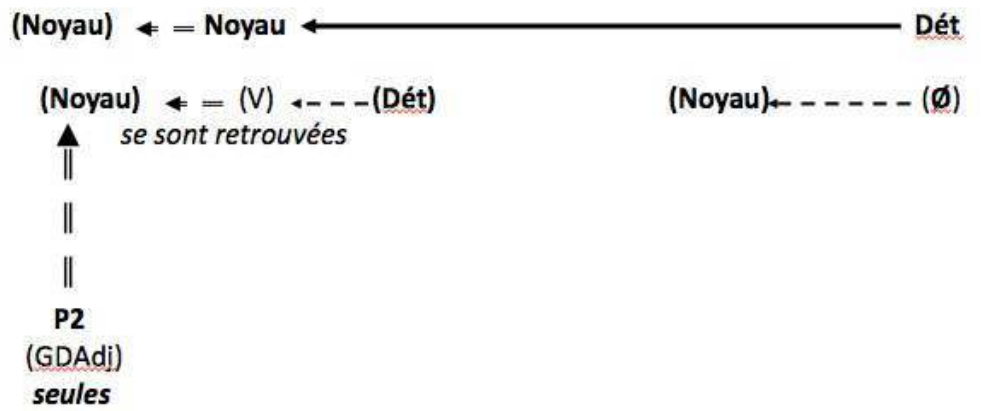

5. Conclusion

39 Dans cette contribution, nous avons essayé de montrer comment, inscrits dans notre système syntaxique génétique, les emplois de *seulement* et de *seul* restent explicables et conformes à ce qui est attendu en fonction de leur indexation respective à une classe de mots. Les emplois de *seulement* sont des emplois adverbiaux, de terme de relation ; les emplois de *seul*, très variés, restent des emplois adjectivaux, de terme de terme. Nous avons décrit des fonctionnements syntaxiques qui permettent de différencier les différentes occurrences possibles reprises ci-dessous :

- (Seule) une (seule) femme (seule) pourra (seule) consoler (seule) ce(t) (seul) homme (seul) (seule) dans cette (seule) circonstance (seule).
- (Seulement) une femme (seulement) pourra (seulement) consoler (seulement) cet homme (seulement) dans cette circonstance (seulement).

40 Nous avons observé plusieurs emplois focaux, qui mettent en concurrence l'adverbe et l'adjectif dans différentes configurations de ce dernier. Ainsi, les emplois non connecteurs de *seulement* (*L'idée de partir* ***seulement*** *l'effraie*) entrent-ils potentiellement en concurrence avec les emplois de *seul* à l'intérieur d'un GP2 noyau de phrase (***Seule*** *l'idée de partir* ***(seule)*** *l'effraie*), ainsi qu'avec des emplois de l'adjectif déterminant antéposé dans un GDN (*La* ***seule*** *idée de partir l'effraie*), voire de prédicats seconds intraprédicatifs (*Cette idée peut* ***seule*** *l'effrayer*). Les exclusions de possibilité d'occuper telle ou telle position sont souvent fonction de ces concurrences et des confusions fonctionnelles que pourrait engendrer telle ou telle occupation.

BIBLIOGRAPHIE

BEYSSADE C. (2012). « *Seulement* : un adverbe de quantification négatif ». In: Schnedecker C. & Armbrecht C., *La Quantification et ses domaines*. Paris : Honoré Champion, p. 241-252.

BÖRJESSON A. (2004). *Syntaxe de* seul *et de* seulement. Lund : Romanska Institutionen/Lunds Universitet.

DELSAUT M. (2013). « La tradition obère-t-elle la question de l'adjectif invarié jusqu'à un point de non-retour ? ». *Travaux de linguistique* 67, p. 25-60.

ERIKSSON O. (1993). *La Phrase française : essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.

GOES J. (2008). « Les prédications secondes à prédicat adjectival ». *Travaux de linguistique* 57, p. 23-41.

GUILLAUME G. (1971). *Leçons de linguistique 1948-49, série B. Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I*. Québec/Paris : Presses de l'Université Laval/Klincksieck.

HANON S. (1989). *Les Constructions absolues en français moderne*. Louvain/Paris: Peeters.

JESPERSEN O. (1924). *The philosophy of grammar*. Chicago: University of Chicago Press.

NØLKE H. (1983). « Les Adverbes paradigmatisants : fonction et analyse ». *Revue romane*, numéro spécial 23.
— (1996). « Les adverbes paradigmatisants révisés : non sur tout mais surtout sur *surtout* ». *RASK* 4, p. 3-33.

RAYNAL C. (2012). « L'adverbial *seul* : la sémantique au service de la distribution ». In: Schnedecker, C. & Armbrecht, C. (éds), *La Quantification et ses domaines*. Paris : Honoré Champion, 252-266.

RIEGEL M. (1996). « Les constructions à élargissement attributif : Double prédication et prédicatifs complexes ? ». In: Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*. Tübingen : Niemeyer, p. 189-197.

VAN PETEGHEM M. (2010). Quand l'adjectif *seul* se comporte comme un adverbe. In : J. Goes & E. Moline (éds), *L'adjectif hors de sa catégorie*. Arras : Artois Presses Université, 245-264.
– (2012). « *Seul* adnominal entre la focalisation et la quantification ». In: Schnedecker, C. & Armbrecht, C. (éds), *La Quantification et ses domaines*. Paris : Honoré Champion, p. 231-240.

VAN RAEMDONCK D. (1998). « Sous mon arbre volait un esthète ». In: Englebert, A. *et al.* (éds), *La Ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60e anniversaire*. Paris/Louvain-la-Neuve : Duculot, p. 237-252.
— (2002a). « En attendant l'incidence : la relation d'attente ». In: Lowe, R. (éd.), *Le Système des parties du discours. Sémantique et syntaxe. Actes du IXe Colloque international de psychomécanique du langage* (Québec, 15-17 aout 2000). Québec : Presses de l'Université Laval, p. 408-419.
— (2002b). « L'analyse syntaxique à l'épreuve du sens : le cas des adverbiaux paradigmatisants ». In: Lagorgette, D. & Larrivée, P. (éds), *Représentations du sens linguistique* (Bucarest, 24-27 mai 2001). Munich : Lincom Europa, p. 423-436.
— (2003). « De la syntaxe incidentielle à l'interprétation pragmatique : le cas de la négation ». In:

Ouattara, A. (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs. Théories et applications*. Paris : Ophrys, p. 57-68.
— (2007). « Syntaxe de la phrase et structures intégratives : l'exemple par T et Θ ». In: Brès, J. *et al.* (éds), *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives. Actes du XI^e Colloque international de l'Association internationale de psychomécanique du langage, (Montpellier 8-10 juin 2006)*. Limoges : Lambert-Lucas, p. 311-320.
— (2010). « L'incidence autour et alentour du verbe ». *Travaux de linguistique* 60, p. 45-64.
— (2011). *Le Sens grammatical. Référentiel à destination des enseignants*, avec M. DETAILLE et la collaboration de L. MEINERTZHAGEN. Bruxelles : Peter Lang.
— (2014). « Principes de syntaxe génétique : l'exemple de l'adjectif intraprédicatif ». In: Gautier, A. *et al.* (éds), *ComplémentationS*. Bruxelles : Peter Lang, p. 93-114.

WILMET, M. (2010)[5]. *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
— (1986). *La Détermination nominale*. Paris : Presses universitaires de France.

NOTES

1. Sur la notion d'extensité (« quantité d'éléments auxquels un terme est effectivement appliqué »), voir notamment M. Wilmet (1986 ; 2010[5]).
2. Nous avons recours au terme de *groupe déterminatif*, plutôt qu'à celui de *syntagme*, pour permettre l'opposition au terme *groupe prédicatif* (voir *infra*).
3. Nous retrouvons, en affinant leur analyse, les options développées par O. Jespersen (1924) (*nexus*), reprises par O. Eriksson (1993), et S. Hanon (1989) (*constructions absolues*). Cela concerne des exemples comme ***Le chat parti***, *les souris dansent*, *Il marche* ***la tête haute***, *J'entends* ***les enfants chanter***, *On dit* ***Pierre pressé***. Voir également D. Van Raemdonck (2007, 2011).
4. Pour des raisons d'économie, nous ne poussons pas jusqu'au bout la description des groupes dans les schémas de cette contribution.
5. Pour une argumentation, voir D. Van Raemdonck (2003).
6. Le noyau de phrase est exclu de la portée de cette négation descriptive. Les apports à une relation qui sont hors de portée de la négation sont des apports à la relation prédicative première (entre le prédicat et le noyau de phrase). Ils ne seront dès lors pas régis par le verbe. À ce sujet, voir notamment D. Van Raemdonck (2011), pour la distinction entre les différents apports qui échoient syntaxiquement à la relation prédicative. *Franchement*, *Heureusement* et *Souvent* se distinguent de la manière suivante : *Franchement* détermine l'énonciation (triple flèche sur la figure 3) ; *Heureusement* est prédicat second de cette relation (double flèche) ; *Souvent* détermine la relation prédicative et en fixe donc le cadre (simple flèche).
7. Dans la linéarisation du discours, on passe d'une structure à deux dimensions à une structure à une dimension. Cet « écrasement » implique qu'un apport à une relation doive se trouver une position dans l'ordre syntagmatique. Logiquement, cette position se trouvera soit à gauche du premier terme de la relation, soit à droite du second, soit enfin entre les deux, par le biais d'une insertion.

RÉSUMÉS

À partir de l'étude de l'adjectif exceptif *seul* par D. Van Peteghem (2010, 2012), où l'auteure considère que, dans certains emplois, il se comporte comme un adverbe, nous opterons ici pour une description des différents emplois de *seul* afin d'éclairer ceux où il est isolé à l'initiale de phrase. Pour ce faire, nous comparerons ces emplois avec ceux de *seulement*.
Nous inscrivons notre réflexion dans le cadre d'une syntaxe génétique d'inspiration guillaumienne, au sein de laquelle les fonctions syntaxiques sont inscrites dans un système où elles sont toutes définies à partir d'un même critère, l'incidence (relation entre un apport et un support de signification).
Dans ce cadre, nous réaffirmons l'appartenance de *seul* à la classe des adjectifs et celle de *seulement* à celles des adverbes, leurs emplois pouvant à chaque fois être indexés à leur classe respective : incidents externes du premier degré pour l'adjectif *seul* ; incidents externes du second degré pour l'adverbe *seulement*.

Starting from the study by Van Peteghem (2010 and 2012) on exceptive adjective *seul*, where the author considers that, in some uses, it behaves like an adverb, we opt for a description of the different uses of *seul* in order to enlighten those where it is isolated at the initial of the sentence. To do so, we compare these uses with the uses of *seulement*.
As part of a syntax inspired by Gustave Guillaume, we proposed to include the syntactic functions into a system where they are all defined using the same criterion, *incidence* (the relationship between input and support of signification).
In this context, we reaffirm that *seul* belongs only to the class of adjectives and *seulement* only to the class of adverbs, each of their uses being indexable to their respective classe : first-degree externally incident for the adjective *seul* ; second-degree externally incident for the adverb *seulement*.

INDEX

Mots-clés : seul, seulement, adjectif, adverbe, syntaxe
Keywords : seul, seulement, adjective, adverb, syntax

AUTEUR

DAN VAN RAEMDONCK

LaDisco, Université libre de Bruxelles, Vrije Universiteit Brussel, Gramm-R